



UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté de médecine
École des sciences de la réadaptation

CONTINUUM BACCALAURÉAT — MAÎTRISE EN PHYSIOTHÉRAPIE

GUIDE POUR L'ACCOMPAGNEMENT ET L'ÉVALUATION DES STAGIAIRES



Stage d'introduction

PHT-1003

1 crédit

Le **stage d'introduction** se déroule à la session d'automne de la première année du continuum. Il permet à la personne étudiante de s'initier à un contexte de pratique en physiothérapie, aux rôles et aux habiletés de la ou du physiothérapeute, à la démarche clinique ainsi qu'au professionnalisme. La période d'immersion en milieu clinique est réalisée à temps partiel, dans la grande région de Québec et ses environs, et totalise 14 heures de stage.

Il est à noter que nous avons implanté un nouveau référentiel de compétences du continuum baccalauréat-maîtrise en physiothérapie à partir de l'automne 2024, pour les personnes étudiantes en 1^{re} année. Nous vous remercions d'utiliser la grille d'évaluation des compétences révisée.

1- Objectif terminal du stage d'introduction

Au terme de ce cours, la personne étudiante devra être capable de **décrire la diversité des pratiques et certaines étapes du processus de raisonnement clinique et de la prise en charge en physiothérapie à partir des observations faites en stage et de démontrer une attitude professionnelle et des habiletés de communication.**

2- Compétences à développer

Pendant le *stage d'introduction*, les personnes étudiantes amorceront le développement des compétences décrites dans le nouveau **Référentiel des compétences du programme de physiothérapie**.

Les apprentissages visés dans le cadre de ce stage concernent plus spécifiquement deux compétences :

1. Professionnalisme (P)

Agir en professionnel respectueux, intègre, responsable et soucieux d'autrui

2. Communication/Collaboration (CC)

*Communiquer et collaborer efficacement en adoptant une approche centrée sur le client**



Source: Programme de physiothérapie, Université Laval

3- Formation des personnes étudiantes

À cette étape de leur cheminement, les personnes étudiantes en sont au tout début de leur formation universitaire, soit la première session du continuum baccalauréat-maîtrise en physiothérapie. Elles débiteront leurs apprentissages en anatomie et de palpation du système locomoteur ainsi que des cours orientés sur les connaissances de base (système musculosquelettique et neurologique) et disciplinaire. Lors de leur immersion clinique dans votre milieu, elles auront reçu seulement une partie des enseignements associés à ces cours. Il est à noter que le cours "Démarche clinique en physiothérapie" aura lieu à la deuxième session du programme (hiver).

4- Rencontre et formation pré-stage

Avant de commencer leur stage, les personnes étudiantes participeront à une rencontre avec la personne responsable du cours PHT-1003 afin d'obtenir toutes les informations relatives au stage et aux activités pédagogiques qui y sont associées. De plus, elles signeront un contrat d'engagement concernant leurs obligations et responsabilités envers le programme de physiothérapie de l'Université Laval et les milieux de stages cliniques. Une formation sur la pratique réflexive ainsi qu'un enseignement préliminaire de la démarche clinique en physiothérapie leur seront également offerts avant le début du stage.

5- Atelier réflexif post-immersion clinique

Les personnes étudiantes participeront à la fin de la session, en décembre, à un atelier réflexif durant lequel elles échangeront avec leurs collègues de classe, en s'appuyant sur leur expérience dans votre contexte de pratique et sur le visionnement de vidéos associées à d'autres contextes de pratique (activité pédagogique en apprentissage autonome). Les thèmes d'échange seront l'organisation des services, les rôles et les habiletés de la ou du physiothérapeute, le professionnalisme, la sécurité et les défis rencontrés ou anticipés dans les différents contextes de pratique.

6- Responsabilités des personnes étudiantes

Les stagiaires devront communiquer avec vous au moins une semaine avant le début du stage pour confirmer leur arrivée et recueillir des informations sur le stage (heure et lieu de rencontre).

Préparation des stagiaires : Les personnes étudiantes ont la responsabilité de se renseigner sur le milieu de stage avant leur arrivée. Elles doivent également prendre connaissance des objectifs du stage, des activités pédagogiques et des outils d'évaluation. Elles débiteront leur cahier clinique lors du stage d'introduction.

7- Organisation des activités du stage

Ce **stage d'introduction** à la pratique en physiothérapie permettra à la personne étudiante de se familiariser avec le contexte de pratique d'un milieu clinique. Il ne s'agit pas uniquement d'un stage d'observation, mais plutôt d'un échange appuyé par des

observations. La personne stagiaire pourra être impliquée dans diverses situations, par exemple, en participant aux échanges avec les autres personnes professionnelles et en s'initiant graduellement à la pratique dans votre milieu clinique selon les opportunités qui se présenteront, selon votre convenance, votre jugement et les aptitudes de la personne étudiante (expérience antérieure).

La personne stagiaire remplira une fiche d'observations à partir de situations cliniques observées, de la lecture du dossier et de vos échanges sur l'exposition clinique. Vous n'avez pas à corriger ou donner des rétroactions sur ce travail, mais il est possible qu'il suscite certaines discussions à propos de la démarche clinique en physiothérapie.

Documents pour le stage :

Tous les documents pertinents au stage d'introduction sont disponibles sur le site Web des stages. De plus, vous y retrouverez des renseignements et des documents sur le programme. Voici la procédure pour y accéder :

<https://www.supervision-readaptation.fmed.ulaval.ca/>

- Cliquez sur **Stages en physiothérapie**
- Cliquez sur **Stage d'introduction (baccalauréat)**

Suggestions d'activités lors de l'immersion clinique visant l'atteinte des objectifs du stage :

- La personne stagiaire pourrait vous observer dans vos tâches quotidiennes. Vous n'avez pas à planifier un horaire particulier pour ces journées. À titre d'exemples, elle vous observe pendant que :
 - ◆ *vous réalisez une évaluation initiale ou un bilan de suivi auprès d'une personne cliente;*
 - ◆ *vous intervenez auprès de la clientèle ou de ses proches pour un enseignement, une intervention ou un conseil;*
 - ◆ *vous participez à une rencontre interdisciplinaire ou à une discussion avec une autre personne professionnelle.*
- La personne stagiaire est en observation, mais elle peut également interagir avec la clientèle, leurs proches et les intervenant(e)s. Bien qu'aucune attente ne soit formulée face aux exemples suivants, la personne étudiante pourrait :
 - ◆ *Prendre des notes de ses observations;*
 - ◆ *Lire un dossier et découvrir le langage et la forme de celui-ci, tant au niveau des notes de la ou du physiothérapeute que celles des autres personnes professionnelles qui interviennent auprès de la clientèle;*
 - ◆ *Réaliser une prise de mesure à la suite d'une observation et d'un court enseignement, selon votre jugement;*
 - ◆ *Entrer en contact avec la clientèle, l'accueillir, discuter avec lui ou elle au moment opportun;*
 - ◆ *Échanger avec la ou le superviseur (e) ou ses collègues stagiaires sur la démarche clinique, les notions de sécurité et de professionnalisme en physiothérapie et propre à votre contexte de pratique.*

8- Accueil des personnes stagiaires

Le contrat d'apprentissage n'est pas utilisé lors du stage d'introduction. Il est toutefois essentiel de prévoir une courte rencontre d'accueil de la personne stagiaire afin de la familiariser avec les procédures du milieu et d'établir les bases d'une communication claire entre la ou le superviseur (e) et la personne stagiaire. Vous pourrez ainsi connaître ses apprentissages antérieurs, ses expériences antérieures pertinentes ainsi que ses objectifs spécifiques en lien avec le stage. Cette discussion visera également à renseigner la ou le stagiaire sur les ressources et les exigences du milieu de stage, sur les attentes de la ou du superviseur et sur le style de supervision (présence ou non d'apprentissage par les pairs). Si le stage se déroule en apprentissage par les pairs avec la présence d'une personne stagiaire-mentore de la maîtrise, il est fortement suggéré d'aborder le rôle de chacun lors de cette rencontre afin de favoriser le travail en équipe, la collaboration et le climat de travail positif.

9- Évaluation des apprentissages

Évaluation formative

Le rôle de la ou du superviseur (e) en est un d'accompagnement et, à ce titre, une rétroaction régulière permettra à la personne stagiaire de construire son expérience et de développer progressivement ses compétences. Une rétroaction brève lors des journées de stage sur le professionnalisme et la communication/collaboration ainsi que de courts échanges seraient attendus lors de chacune des journées d'immersion clinique.

Évaluation sommative

La ou le superviseur (e) réalisera l'évaluation sommative de la personne stagiaire à partir de la grille d'évaluation du stage (voir l'annexe 2). La personne stagiaire sera évaluée selon une échelle de cotation à quatre (4) niveaux sur les compétences du **Professionnalisme (P)** et de la **Communication/Collaboration (C/C)** et de façon plus spécifique sur les sous-composantes suivantes:

Professionnalisme (P) : 1. Respecter les lois et les règlements qui régissent la profession et ceux en vigueur dans les milieux de formation; 3. Faire preuve d'intégrité professionnelle :

P 1.2 Respecter les règles de consentement éclairé, de confidentialité et de gestion des informations;

P 1.3 Adopter une conduite exemplaire dans les milieux de formation conformément aux lois et règlements en vigueur et au savoir-être en société;

P 3.1 Se comporter avec honnêteté et respect envers autrui;

P 3.4 Contribuer à instaurer un climat de travail positif;

Communication/Collaboration (CC) : 2. Adopter des stratégies efficaces de communication

CC 2.1 Utiliser la communication verbale et non verbale efficacement (ex. questions ouvertes et fermées, observation, écoute active, rétroaction, reformulation);

CC 2.2 Adapter la communication au contexte (interlocuteur, lieu, moment et objectif);

Bilan des points forts et des points à améliorer

Lors de l'évaluation fin de stage, la ou le superviseur (e) devra également identifier sommairement les points forts et les points à améliorer et les inscrire sur la dernière page de la grille d'évaluation.

Afin de réaliser l'évaluation de stage, la ou le superviseur (e) devra attribuer une cote à chacune de ces sous-composantes en utilisant l'échelle de cotation à 4 niveaux suivante :

NIVEAU 4 SATISFAISANT	NIVEAU DE COMPÉTENCE QUI SATISFAIT PLEINEMENT AUX EXIGENCES DU STAGE La personne stagiaire intègre très bien tous les apprentissages reliés à la sous-composante de compétence.
NIVEAU 3 PARTIELLEMENT SATISFAISANT	NIVEAU DE COMPÉTENCE QUI SATISFAIT PARTIELLEMENT AUX EXIGENCES DU STAGE La personne stagiaire intègre bien la plupart des apprentissages reliés à la sous-composante de compétence.
NIVEAU 2 PEU SATISFAISANT	NIVEAU DE COMPÉTENCE QUI EST EN DEÇÀ DES EXIGENCES DU STAGE La personne stagiaire intègre difficilement la plupart des apprentissages reliés à la sous-composante de compétence.
NIVEAU 1 NON SATISFAISANT	NIVEAU DE COMPÉTENCE QUI EST NETTEMENT EN DEÇÀ DES EXIGENCES DU STAGE La personne stagiaire ne réussit pas à intégrer les apprentissages reliés à la sous-composante de compétence et malgré les fréquents rappels de la ou du superviseur (e), ne se corrige pas.

L'annexe 1 présente des informations décrivant les sous-composantes de compétences. Ce document, bien qu'il ne soit **pas exhaustif**, pourra être utilisé comme guide de référence par la ou le superviseur (e) pour accompagner et évaluer la personne stagiaire tout au long du stage.

Une cotation de niveau 2 « PEU SATISFAISANT » ou de niveau 1 « NON SATISFAISANT » pour l'une des sous-composantes nécessitera un commentaire justifiant cette cotation.

IMPORTANT: Si vous avez des préoccupations en lien avec le rendement d'une ou d'un stagiaire, veuillez svp contacter la responsable du stage à l'Université pour en discuter (maude.bastien@fmed.ulaval.ca).

Autoévaluation par la personne stagiaire

L'autoévaluation de la personne stagiaire est essentielle au développement de la pratique réflexive. Dans cette optique, la personne stagiaire devra obligatoirement réaliser son autoévaluation à la fin du stage qui portera sur les mêmes sous-composantes de compétences du **Professionnalisme** et de la **Communication/Collaboration**. Pour ce faire, la grille d'évaluation du stage (**voir l'annexe 2**) devra être complétée par la personne stagiaire en s'attribuant une cote selon l'échelle à quatre (4) niveaux et rédiger le bilan de ses points forts et de ses points à améliorer. Étant donné que le stage ne durera que 2 jours, nous vous suggérons de laisser la personne stagiaire prendre quelques minutes pour rédiger son autoévaluation tout juste avant votre rencontre finale.

Rencontre finale avec la personne stagiaire

Lors de la rencontre finale, il y aura un échange entre vous et la personne stagiaire à propos des documents suivants : son autoévaluation, votre évaluation sommative de la personne étudiante incluant le bilan des points forts et des points à améliorer.

10- Critères de réussite du stage

Des seuils de réussite ont été déterminés pour chacune des compétences en fonction de l'échelle de cotation répartie selon les quatre (4) niveaux. La réussite du stage sera jugée en fonction de ces seuils :

SEUILS DE RÉUSSITE DE LA COMPÉTENCE			ÉCHELLE DE COTATION
	PROFESSIONNALISME : 4 SOUS-COMPOSANTES (SC)	COMMUNICATION/COLLABORATION : 2 SOUS-COMPOSANTES	Niveau 4 : satisfaisant Niveau 3 : partiellement satisfaisant Niveau 2 : peu satisfaisant Niveau 1 : non satisfaisant
SEUILS DE RÉUSSITE DE LA COMPÉTENCE	<i>Toutes les SC doivent être cotées minimalement à un niveau de 3.</i>	<i>Toutes les SC doivent être cotées minimalement à un niveau de 3.</i>	

La note finale du stage sera réussie (P) ou non réussie (N). L'Université se garde un droit de regard sur la note finale.

11- Outils informatiques

- Si vous avez le statut de chargé d'enseignement clinique à la Faculté de médecine de l'Université Laval, vous pouvez avoir accès aux sites électroniques développés à l'aide d'un IDUL et de votre mot de passe. Sinon, nous vous demandons d'en faire la demande en vous adressant à la secrétaire aux stages en physiothérapie via l'adresse stages.physio@fmed.ulaval.ca.
- Ce statut procure certains avantages dont l'accès en ligne à la bibliothèque de l'Université Laval et il vous permet d'entrer dans le dossier de la personne étudiante et d'avoir un accès à certaines fonctionnalités, consulter les autoévaluations de vos stagiaires,

rédigier les évaluations des stagiaires en ligne et consulter l'appréciation de stage. Ceci permet également un meilleur suivi des responsables universitaires.

Une procédure de navigation pour *PhysioFolio* et *Compétences* est disponible sur le site Web de l'École voir encadré Physiothérapie / Information générale à l'adresse : <https://www.supervision-readaptation.fmed.ulaval.ca/>

- **ATTENTION :** Lorsque vous entrez vos données, par exemple en complétant la grille d'évaluation, **vous devez cliquer « enregistrer » régulièrement.** Sinon, pour des raisons de sécurité, après 20 minutes, le système vous demandera de vous identifier de nouveau, et **vous pourriez perdre** vos données qui n'ont pas été enregistrées.

ACTIONS A PRENDRE ET DOCUMENTS À TRANSMETTRE À L'UNIVERSITÉ EN FIN DE STAGE

- **Si vous réalisez les évaluations en ligne,** la personne étudiante devra consulter la version de son évaluation finale en ligne et communiquer par courriel avec la responsable du stage en cas de désaccord dans un délai maximal de 5 jours ouvrables.
- **Si vous devez réaliser votre évaluation de façon manuscrite,** nous vous demandons de numériser le formulaire préalablement signé (la personne stagiaire et la ou le superviseur(e)) et de l'acheminer **par courriel aux adresses suivantes:** stages.physio@fmed.ulaval.ca et maude.bastien@fmed.ulaval.ca.
- **NOUVEAU EN 2026 :** L'appréciation du milieu de stage par la personne stagiaire sera faite en ligne sur l'intranet. Comme vous le savez, cette appréciation doit faire l'objet d'une rencontre de discussion et de remise de cette appréciation, soit avec une personne responsable du milieu (idéalement) ou avec la personne superviseure. Dans tous les cas, nous demandons aux personnes superviseures de valider que cette rencontre a bien eu lieu en cochant la case prévue à cet effet.

Coordonnées du secrétariat : Mélissa Bilodeau, secrétaire aux stages en physiothérapie Courriel : stages.physio@fmed.ulaval.ca	Coordonnées des responsables Maude Bastien , responsable du stage d'introduction Courriel : maude.bastien@fmed.ulaval.ca Guylaine Roy, coordonnatrice des placements cliniques Courriel : guylaine.roy.2@fmed.ulaval.ca
--	--

ANNEXE 1

Informations complémentaires sur les sous-composantes des compétences

COMPÉTENCE : PROFESSIONNALISME		
COMPOSANTES	SOUS-COMPOSANTES	GUIDE POUR LES APPRENTISSAGES DES PERSONNES ÉTUDIANTES
P 1. Respecter les lois et les règlements qui régissent la profession et ceux en vigueur dans les milieux de formation	1.2 Respecter les règles de consentement éclairé, de confidentialité et de gestion des informations	• Respecter les éléments de confidentialité lorsqu'elle discute des informations relatives à une personne cliente avec ses pairs ou une autre personne professionnelle, ou dans la gestion du dossier, etc. • Préserver la confidentialité dans la prise de note pour ses apprentissages (cahier clinique). • S'assurer que la personne cliente comprenne bien et que son consentement aux soins de physiothérapie soit éclairé.
	1.3 Adopter une conduite exemplaire dans les milieux de formation conformément aux lois et règlements en vigueur et au savoir-être en société	• Se conformer à l'horaire ; faire preuve de ponctualité en tout temps. • Se conformer aux règles du milieu et aux protocoles établis. • Avoir une tenue vestimentaire adéquate et conforme aux exigences du milieu et de la profession. • Aviser la ou le superviseur (e) en cas d'absence. • Démontrer un savoir-être
P 3. Faire preuve d'intégrité professionnelle	3.1 Se comporter avec honnêteté et respect envers autrui	• Faire preuve de respect envers toutes les personnes avec qui elle interagit. • S'adresser à la clientèle et à sa famille en adaptant son niveau de langage. • Communiquer avec tact et sensibilité. • S'abstenir d'intervenir dans les affaires personnelles de la personne cliente.
	3.4 Contribuer à instaurer un climat de travail positif	<u>Le dépassement :</u> • Actualiser le plein potentiel individuel et collectif et repousser les frontières dans un climat d'entraide et de collégialité. <u>L'engagement :</u> • S'investir pleinement dans son rôle d'apprenante et de future professionnelle, dont: • Arriver renseignée sur le milieu de stage. • Se préparer adéquatement avant toutes les activités du stage (évaluation, intervention, discussion, etc.). • Démontrer de l'initiative, rechercher l'information. • Poser des questions pertinentes, démontrer de l'intérêt et de la curiosité. • Utiliser le temps dont il dispose pour maximiser ses apprentissages. <u>L'humanisme :</u> • Prioriser le bien-être de la personne dans ses actions et ses décisions en

		adoptant une attitude empreinte de respect et d'ouverture à l'autre. <u>La créativité :</u> • Rechercher constamment des solutions novatrices pour améliorer ses actions. • La personne étudiante pose des questions pertinentes. • Démontrer de l'intérêt et de la curiosité. • Se préparer avant les discussions ou les activités avec la ou le superviseur (e) s'il y a lieu. • Utiliser le temps dont il dispose pour maximiser ses apprentissages, etc.
--	--	---

COMPÉTENCE : COMMUNICATION/COLLABORATION		
COMPOSANTES	SOUS-COMPOSANTES	GUIDE POUR LES APPRENTISSAGES DES PERSONNES ÉTUDIANTES
CC 2. Adopter des stratégies efficaces de communication	2.1 Utiliser la communication verbale et non verbale efficacement (ex. questions ouvertes et fermées, observation, écoute active, rétroaction, reformulation)	• Se présenter en tant que stagiaire. • Saluer les gens qu'elle rencontre. • Garder le contact visuel avec ses interlocuteurs. • Utiliser des termes respectueux lorsqu'elle s'adresse aux interlocuteurs. • Écouter attentivement afin de bien comprendre la situation clinique. • Être attentive et réagir adéquatement aux signes non verbaux. • Démontrer de l'empathie.
	2.2 Adapter la communication au contexte (interlocuteur, lieu, moment et objectif)	• Intervenir et interagir au moment, un lieu opportun. • Démontrer de l'intérêt envers la personne cliente. • Donner des consignes claires et adaptées à la clientèle.

ANNEXE 2

Première page de la grille d'évaluation



STAGE D'INTRODUCTION

Nom et prénom de la personne stagiaire : _____ Matricule : _____

Milieu de stage : _____ Site (s'il y a lieu) : _____

Date du stage : _____

Professionalisme		Explications additionnelles en lien avec le stage	N/A	1 Non satisfaisant	2 Peu satisfaisant	3 Partiellement satisfaisant	4 Satisfaisant
Composantes	Sous-composantes						
1. Respecter les lois et les règlements qui régissent la profession et ceux en vigueur dans les milieux de formation	1.2 Respecter les règles de consentement éclairé, de confidentialité et de gestion des informations	La personne stagiaire respecte les éléments de confidentialité lorsqu'elle discute des informations relatives à une personne cliente avec un pair ou une autre personne professionnelle, etc.	☐	☐	☐	☐	☐
	1.3 Adopter une conduite exemplaire dans les milieux de formation conformément aux lois et règlements en vigueur et au savoir-être en société	La personne stagiaire respecte l'horaire, a une tenue vestimentaire appropriée, <u>avise la</u> ou le superviseur (e) lors d'absences ou pour toute situation particulière, et démontre un savoir-être, etc.	☐	☐	☐	☐	☐